

## PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

### OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie B du permis de conduire

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement
- Ponctuellement présence d'un BAFM

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques conforme au REMC et à la matrice GDE favorisant l'auto questionnement et l'autoévaluation

#### Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de tablette tactile et vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation

#### Véhicules :

- 2 Véhicules à boîte manuelle de la catégorie B du permis de conduire
- 1 simulateur de conduite

### EFFECTIFS

- 1 élève par véhicule avec 1 enseignant
- 1 élève pour le simulateur avec 1 enseignant

### HORAIRES

- Du lundi au Vendredi de 8h à 19h
- Le samedi de 8h à 13h

### DUREE

- Minimum 20 heures obligatoire

### PROGRAMME

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

### SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle numérisée

### TITRE VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments dur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

## **Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

## **Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psychoactives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population

## PROGRAMME DE FORMATION B AAC

Il est possible d'apprendre à conduire de manière anticipée dès l'âge de 15 ans en conduite accompagnée.

La formation comporte 3 étapes qu'il convient de respecter:

- formation initiale dans l'auto-école,
- conduite accompagnée d'un adulte avec un suivi pédagogique par l'auto-école,
- présentation à l'examen de conduite dès l'âge de 17 ans.

### DEROULEMENT ET CONDITIONS DE LA FORMATION

- vous suivez une formation code
- vous devez réussir l'épreuve théorique générale du permis de conduire
- vous devez suivre une formation initiale de 20 heures de conduite avant de débiter la conduite accompagnée.

**Après avoir validé les 4 compétences et obtenu l'attestation de fin de formation initiale, un rendez-vous préalable de 2 heures en conduite est organisé avec la présence obligatoire de l'accompagnateur afin de relever les points forts et les points à améliorer durant la phase libre de la conduite accompagnée.**

La phase de conduite accompagnée à une durée minimale d'un an à compter de la fin de formation initiale et vous devez conduire au moins 3000 kms avec votre accompagnateur :

- l'accompagnateur doit être titulaire d'un permis de conduire B depuis au moins 5 ans. Il est possible pour un élève d'avoir plusieurs accompagnateurs dans ou hors du cadre familial.
- Il ne doit pas dans les 5 années précédentes avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation de son permis de conduire.
- l'accompagnateur doit avoir obtenu au préalable l'accord de sa compagnie d'assurance.

**2 rendez-vous pédagogiques vous seront proposés dans le courant de l'année qui a suivi votre formation initiale à l'auto-école**

**L'examen du permis de conduire vous sera proposé à l'issu du deuxième rendez-vous pédagogique**

## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

**Compétence 3 :** *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4 :** *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique*

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

**Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :**

- le pourquoi, le comment, les risques ;
- les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psychoactives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population

## PROGRAMME DE FORMATION B CS

La conduite supervisée, applicable depuis avril 2010, est une période de conduite accompagnée où l'élève pourra acquérir de l'expérience de conduite avec un accompagnateur avant de passer ou repasser son examen pratique.

Cette formation réservée **uniquement aux personnes âgées de plus de 18 ans** se déroule comme suit:

- inscription à la formation dès le début
- inscription après un échec à l'épreuve pratique.

### DEROULEMENT ET CONDITIONS DE FORMATION

- Vous suivez une formation code
- vous devez réussir l'épreuve théorique générale du permis de conduire
- vous devez suivre une formation initiale de 20 heures de conduite (si inscription en CS dès le début)
- Avoir obtenu un accord de la société d'assurance sur l'extension de garantie nécessaire pour la conduite du ou des véhicules à utiliser au cours de la phase de conduite supervisée
- Avoir 1 ou plusieurs accompagnateur(s) titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et n'ayant fait l'objet d'aucun délit routier

La procédure du suivi de la formation conduite supervisée se déroule selon le programme initial REMC du permis B.

**Après avoir validé les 4 compétences et obtenu l'attestation de fin de formation initiale, un rendez-vous préalable de 2 heures en conduite est organisé avec la présence obligatoire de l'accompagnateur afin de relever les points forts et les points à améliorer durant la phase libre de la conduite supervisée.**

L'élève pourra dès lors conduire sans conditions de limite de temps ou de kilométrage dans le territoire français avec son accompagnateur avec le véhicule assuré aux conditions conduite supervisée et dans lequel est apposé le logo conduite accompagné.

Un rendez-vous pédagogique sera programmé à la suite de votre expérience en tant qu'élève novice accompagné et une présentation à l'examen du permis de conduire vous sera proposée.

La conduite supervisée ne diminue pas la période probatoire. Celle-ci reste fixée à 3 ans.

## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau



**Compétence 3** : *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4** : *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique*

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

**Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :**

- le pourquoi, le comment, les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psycho actives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population

## PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BVA » DU PERMIS DE CONDUIRE

### OBJECTIFS

- Obtenir la catégorie B du permis de conduire

### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir minimum 16 ans
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC), ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

### INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement
- Ponctuellement présence d'un BAFM

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques conforme au REMC et à la matrice GDE favorisant l'auto questionnement et l'autoévaluation

#### Moyens et outils :

- Salle de cours équipées de tablette tactile et vidéo-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires
- Documentation professionnelle
- Maquettes
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Elèves conducteurs en cours de formation

#### Véhicules :

- 1 Véhicules à boîte automatique de la catégorie B du permis de conduire

### EFFECTIFS

- 1 élève par véhicule avec 1 enseignant
- 1 élève pour le simulateur avec 1 enseignant

### HORAIRES

- Du lundi au Vendredi de 8h à 19h
- Le samedi de 8h à 13h

### DUREE

- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite)

### PROGRAMME

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

### SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation aux permis B
- Fiche individuelle numérisée

### TITRE VISE

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : *Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul***

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : *Appréhender la route et circuler dans des conditions normales***

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

**Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers**

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique**

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

**Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :**

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Éducation à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psychoactives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population

## PROGRAMME DE FORMATION B AAC BVA

Il est possible d'apprendre à conduire de manière anticipée dès l'âge de 15 ans en conduite accompagnée.

La formation comporte 3 étapes qu'il convient de respecter:

- formation initiale dans l'auto-école,
- conduite accompagnée d'un adulte avec un suivi pédagogique par l'auto-école,
- présentation à l'examen de conduite dès l'âge de 17 ans.

### DEROULEMENT ET CONDITIONS DE LA FORMATION

- vous suivez une formation code
- vous devez réussir l'épreuve théorique générale du permis de conduire
- vous devez suivre une formation initiale de 13 heures de conduite avant de débuter la conduite accompagnée.

**Après avoir validé les 4 compétences et obtenu l'attestation de fin de formation initiale, un rendez-vous préalable de 2 heures en conduite est organisé avec la présence obligatoire de l'accompagnateur afin de relever les points forts et les points à améliorer durant la phase libre de la conduite accompagnée.**

La phase de conduite accompagnée à une durée minimale d'un an à compter de la fin de formation initiale et vous devez conduire au moins 3000 kms avec votre accompagnateur :

- l'accompagnateur doit être titulaire d'un permis de conduire B depuis au moins 5 ans. Il est possible pour un élève d'avoir plusieurs accompagnateurs dans ou hors du cadre familial.
- Il ne doit pas dans les 5 années précédentes avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation de son permis de conduire.
- l'accompagnateur doit avoir obtenu au préalable l'accord de sa compagnie d'assurance.

**2 rendez-vous pédagogiques vous seront proposés dans le courant de l'année qui a suivi votre formation initiale à l'auto-école**

**L'examen du permis de conduire vous sera proposé à l'issu du deuxième rendez-vous pédagogique**

## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

**Compétence 3 :** *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4 :** *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique*

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

**Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :**

- le pourquoi, le comment, les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psychoactives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population

## PROGRAMME DE FORMATION B CS BVA

La conduite supervisée, applicable depuis avril 2010, est une période de conduite accompagnée où l'élève pourra acquérir de l'expérience de conduite avec un accompagnateur avant de passer ou repasser son examen pratique.

Cette formation réservée **uniquement aux personnes âgées de plus de 18 ans** se déroule comme suit:

- inscription à la formation dès le début
- inscription après un échec à l'épreuve pratique.

### DEROULEMENT ET CONDITIONS DE FORMATION

- Vous suivez une formation code
- vous devez réussir l'épreuve théorique générale du permis de conduire
- vous devez suivre une formation initiale de 13 heures de conduite (si inscription en CS dès le début)
- Avoir obtenu un accord de la société d'assurance sur l'extension de garantie nécessaire pour la conduite du ou des véhicules à utiliser au cours de la phase de conduite supervisée
- Avoir 1 ou plusieurs accompagnateur(s) titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et n'ayant fait l'objet d'aucun délit routier

La procédure du suivi de la formation conduite supervisée se déroule selon le programme initial REMC du permis B.

**Après avoir validé les 4 compétences et obtenu l'attestation de fin de formation initiale, un rendez-vous préalable de 2 heures en conduite est organisé avec la présence obligatoire de l'accompagnateur afin de relever les points forts et les points à améliorer durant la phase libre de la conduite supervisée.**

L'élève pourra dès lors conduire sans conditions de limite de temps ou de kilométrage dans le territoire français avec son accompagnateur avec le véhicule assuré aux conditions conduite supervisée et dans lequel est apposé le logo conduite accompagné.

Un rendez-vous pédagogique sera programmé à la suite de votre expérience en tant qu'élève novice accompagné et une présentation à l'examen du permis de conduire vous sera proposée.

La conduite supervisée ne diminue pas la période probatoire. Celle-ci reste fixée à 3 ans.



## 1. Les cours théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média : tablette tactile ou lors de stage de code : objectif 3 jours.

**La formation théorique porte sur :**

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

## 2. les cours pratiques

Le programme de formation pratique préparatoire à la catégorie B du permis de conduite est également élaboré à partir des enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne et se décline ainsi :

**Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul**

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

**Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales**

1. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
2. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
3. Adapter l'allure aux situations
4. Tourner à droite et à gauche en agglomération
5. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
6. Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
7. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

**Compétence 3 :** *Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4 :** *Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique*

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite

**Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :**

- le pourquoi, le comment, les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;

### **3. Les cours thématiques**

La formation préparatoire à la catégorie B du permis de conduire est conforme aux enjeux et compétences définis dans le Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne. En complément de la formation théorique et de la formation pratique à la conduite, CAP CONDUITE propose des cours thématiques afin de former les futurs conducteurs au-delà de la seule préparation à l'examen et de la maîtrise réglementaire et technique, afin de les sensibiliser aux enjeux actuels :

- l'accidentalité des usagers âgés de 14 à 25 ans
- l'accidentalité liée aux deux-roues motorisés
- la sécurité des usagers vulnérables
- la lutte contre l'absorption de substances psycho actives ou psychotropes associées à la mobilité
- la baisse globale des vitesses moyennes répertoriées
- la mobilité durable et citoyenne
- le risque routier professionnel
- le vieillissement de la population